



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

www.snetap-fsu.fr

251, rue de Vaugirard

75732 Paris cedex 15

Tel : 01.49.55.84.42

Fax : 01.49.55.43.83

Adjoints techniques de Formation et de Recherche (ATFR)

Commission Administrative Paritaire

19 novembre 2014

Présidée par M. Laurent NOUCHI, adjoint au sous-directeur de la mobilité, emplois et carrières.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès verbale la réunion du 4 juin 2014
2. Demandes de mobilités des agents du MAAF et de L'ANSES
3. Autres mouvements dans le corps des adjoints techniques de formation et de recherche
4. Avancement de grade au titre de l'année 2014
5. Questions diverses

Vos représentants SNETAP-FSU sont :

TITULAIRES

Estelle Schutz LEGTA Nancy Pixérécourt
Ilham Chrifi LEGTA de Libourne
Hélène Delpuech-Garrelou LEGTA Aurillac

SUPPLEANTS

Laurence Suquet LEGTA de montpellier
Fabienne Moyen LEGTA Ondes
Carole Simon LEGTA Charleville-Mézières

Experts SNETAP FSU : Odile CELESTIN (LEGTA Rennes-Le Rheu)

1) Approbation du PV de la réunion du 4 juin 2014

Le PV est approuvé.

2) Demandes de mobilités

Pour information :

1 agent a reçu un avis favorable pour une mutation

1 agent a obtenu sa réintégration dans son corps d'origine

1 agent a obtenu un avis favorable de réintégration dans le corps des ATFR

5 agents ont reçu un avis favorable d'intégration suite à un accueil en détachement externe.

2 agents ont obtenu un avis favorable pour une titularisation

Pour ANSES :

1 agent souhaite une réintégration suite à une disponibilité , l'administration s'efforce de faire le nécessaire.

3) Promotions de corps au titre de l'année 2014

Les organisations syndicales se sont mises d'accord sur une liste commune avec les critères suivants :

-Age , échelon

-Ancienneté dans la fonction publique

10 promotions en ATFR1

Reporté en juin pour les promotions de ATFRP2.

15 promotions en ATFRP1.

Pour l'ANSES il y a 3 promotions en ATFRP1.

-Les agents seront promus au 1 juillet 2014

Le SNETAP -FSU encourage les agents non proposés et pensant entrer dans les critères de promotion de nous contacter ou de nous faire suivre leur dossier avant les CAP.

4) Questions diverses :

Il n'est pas prévu de nouveau concours suite à la déprécarisation en cour.

Une prime exceptionnelle conséquente sera versée en décembre 2014, le montant n'est pas communiqué par l'administration car c'est un rattrapage par catégorie.

Vos élu(e)s paritaires SNETAP-FSU